

[École à domicile et handicap : avis défavorable du CNCPH](#) [1]

L'instruction à domicile pour les enfants handicapés pourrait se voir durcir à la rentrée 2022. Le CNCPH (Conseil national consultatif des Personnes handicapées) donne un avis défavorable au projet de décret, qui prévoit une autorisation plutôt qu'une simple déclaration.

[En savoir plus \(handicap.fr\)](#) [2]

[Consulter l'avis \(CNCPH\)](#) [3]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/%C3%A9cole-%C3%A0-domicile-et-handicap-avis-d%C3%A9favorable-du-cncph>

[2] <https://informations.handicap.fr/a-ecole-a-domicile-et-handicap-avis-defavorable-cncph-32255.php>

[3] https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/01/avis_cncph_decret_ief.pdf